L’église actuelle :

A Lédenon, pendant tout le XIX siècle, la construction d’une nouvelle église fut une préoccupation constante. L’ancienne, construite entre le XI et le XIII siècle, était devenue un édifice en état de péril et la sécurité des fidèles n’était plus assurée à l’intérieur de ses murs, d’épaisses murailles intégrées aux remparts et exposées plus d’une fois aux coups des assaillants.

Ancienne église romane

Ce tableau de 1820 est sans doute la seule représentation de ***l’ancienne église romane****. On voit bien que l’église constituait un élément des remparts avec une porte qui se situait entre l’église et l’actuelle propriété Griot*

Mais c’est seulement au cours des premières années de la troisième république que l’église actuelle allait sortir de terre après de nombreuses difficultés et le travail efficace et opiniâtre de deux municipalités.

Le 19 février 1884 est une date de l’histoire locale. Ce soir là, le maire, Louis Boyer, fait voter par le conseil municipal le principe de la construction d’une église nouvelle sur l’emplacement de l’ancienne. Le projet est soutenu par l’abbé Alphonse Deylaud, curé de Lédenon depuis 1875.

Mais on est loin de l’aboutissement car ce n’est pas une petite affaire pour une commune aux ressources limitées. En effet le projet, approuvé par le préfet le 13 juin 1885, se chiffre à 42 408 francs, des francs « or ». Pour se donner une idée du coût, ce chiffre représenterait aujourd’hui environ un chantier d’un million deux cent mille euros. On peut penser que les débats furent houleux au sein du conseil comme de la population et que les vieilles querelles entre les défenseurs de la religion et les anticléricaux animaient les discussions aux terrasses des cafés.

Mais le maire est un battant et il tient à son projet. Le plan financier est donc établi comme suit :

- Souscription volontaire : 7 732 francs
- Somme fournie par le conseil de fabrique : 2 000 francs
- Fonds communaux : 8 000 francs
- Emprunts à la caisse des dépôts et consignations : 20 000 francs
- Secours sollicité de l'Etat : 4 646 francs.

Comme l'a recommandé le préfet, l'église romane est démolie à la fin de l'année 1885. Cette décision nous surprend aujourd'hui. Il faut dire qu'à l'époque les hauts représentants de l'Etat n'ont pas le culte des anciens monuments et de la sauvegarde du patrimoine. L'entrepreneur en revend même les pierres et éparpille ainsi un morceau de notre histoire. L'évaluation de cette opération lui a été défalquée du prix prévu pour le nouvel édifice. La construction proprement dite commence.

Messieurs Revoil et Morel Revoil sont des architectes qui inspirent confiance (ils ont édifié plusieurs églises déjà), ce sont des architectes diocésains, agrées par MGR Plantier, évêque de Nîmes. Mais le choix de leur entrepreneur n'a pas été heureux. Des malfaçons apparaissent dans la maçonnerie des fondations. Il faut très vite suspendre les travaux. Architectes et entrepreneurs sont renvoyés et les travaux sont au point mort.

La commune se donne une nouvelle municipalité et un nouveau maire Antoine Trinquier. Sur le chantier de l'église, tout est à recommencer. Mais le travail accompli par l'équipe Louis Boyer n'a pas été inutile ; il a permis la mobilisation des énergies locales et des concours financiers communaux et extra communaux. C'est un objectif capital et essentiel pour la suite des travaux.

Le mérite de la municipalité d'Antoine Trinquier sera de ne pas se borner à sauver le chantier, elle ira hardiment de l'avant.

Un nouvel architecte, E Poinsot de Nîmes est engagé. Le nouvel entrepreneur, Hippolyte Jonquet, est un maçon de Lédenon. Un devis descriptif commence par mesurer l'étendue des dégâts. Ils sont dus en partie à la nature du terrain et pour le reste aux insuffisances de l'entrepreneur. Il faut donc tout reprendre et partir sur de nouvelles bases. On ne se contente pas de reconstruire les fondations, on les approfondit d'un mètre de plus en raison de la nature du terrain ce qui surenchérit le coût de 900 francs.

« Vu la mauvaise qualité des mortiers employés en fondations et les tassements qui se sont déjà produits en certains points de l'abside, il serait très imprudent, pour utiliser quelques mètres cubes de mauvaise maçonnerie, d'établir une construction de cette importance sur des bases aussi peu solides » (archives du gard.V 153.eglise de Lédenon 1811_1935)

L'église sera plus grande que ne le prévoyait le premier plan ; elle aura trois nefs. On achète une maison voisine à madame Anaïs Cappon, veuve Alphonse Béchard, pour en récupérer le terrain. Il semble qu'il y ait eu aussi un échange de terrain entre M. Balazard Adolphe et Régis qui aurait laissé le terrain qui correspond aujourd'hui au chœur de l'église et reçu en contrepartie l'ancien cimetière fermé depuis le 1 juin 1857.

« Dans le projet déposé le 13 juin 1885, l'église devait avoir une seule nef de 24 mètres de long, du clocher à l'abside, et de huit mètres de largeur intérieure. En déduisant la surface réservée au

sanctuaire, celle du passage central et des passages latéraux, l'espace disponible devenait insuffisant ».

Le 4 mars 1891, un événement climatique vient à son tour augmenter les frais de 300 francs: un ouragan a renversé l'échafaudage du clocher.

Le 28 septembre 1892, huit ans après la décision prise en conseil municipal, Lédenon dispose d'une nouvelle église. Le coût total à la réception définitive des travaux est de 55 050 francs, soit 9 642 de plus que le devis de 1885. Mais dans cette somme ont été comptabilisés 4 883 francs représentant l'estimation des travaux divers, accomplis gratuitement par des habitants du village. Chaque paroissien de l'abbé Deylaud a participé à la construction de la nouvelle église, selon leurs moyens, les uns avec leurs bras, les autres avec leur argent.

Durant les travaux, la messe était célébrée dans un local prêté par monsieur de Tourneysen (dans l'actuel garage d'André Trinquier). Les paroissiens venaient donc aux offices dans la remise aménagée pour l'occasion. Du provisoire qui a duré 7 années compte tenu des aléas de la construction !

Alphonse Deylaud sera le premier prêtre du nouvel édifice. Il est enterré au cœur du cimetière actuel sous une croix monumentale.

Tombe du père Alphonse Deylaud

Comme l'ancienne, la nouvelle église est placée sous le patronage de saint Cyr et de Sainte Julitte qui président aux destinées de la paroisse depuis le Moyen-Âge.

Carte Postale église 1

Cartes postales anciennes de la nouvelle église

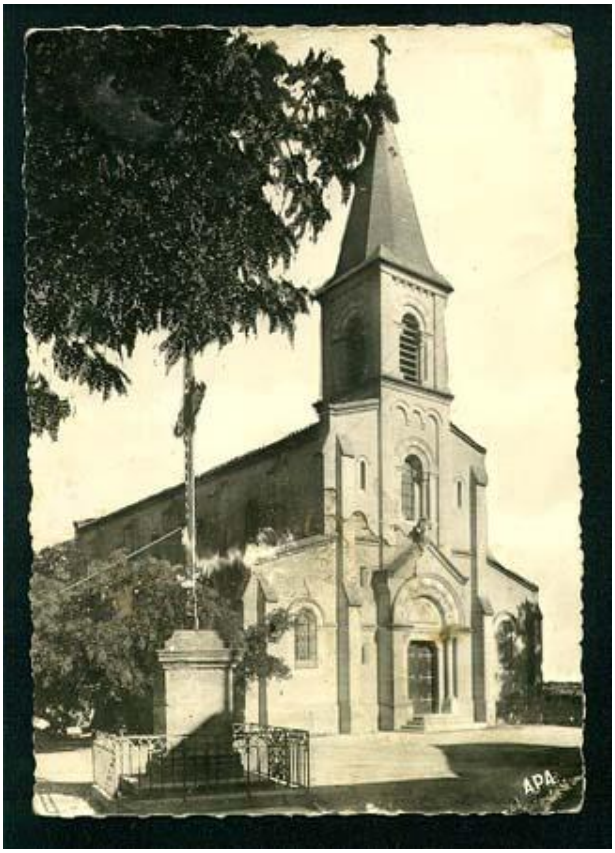

Cartes postale Eglise 3

Cartes postale Eglise 4

Carte postale église 5

Cartes postales anciennes de la nouvelle église

L'intérieur de l'église

Les cloches de l'église :

Elles sont au nombre de deux

- Une datée de 1895 avec l'inscription « hieronyma victorina philippa léontina » dont la marraine est Catherine Dazan. Le fondeur est Eugène Baudouin de Marseille.
- Une autre datée de 1897 avec l'inscription « pro deo rega et patria », Baudouin fondeur à Marseille.

Les peintures décoratives :

Dans le chœur de l'église on peut voir la représentation de la Jérusalem céleste. On trouve aussi de nombreux motifs de lettres entrelacées et de palmes, des drapés, des motifs géométriques et floraux.

L'auteur des peintures est ***Joseph Beaufort :***

Joseph Beaufort

Né le 22 mai 1865 à Arles, faubourg de la cavalerie, il meurt à Nîmes le 6 novembre 1946 au 34 rue de la biche.

Passionné par le dessin dès son plus jeune âge, il entre à l'école des beaux arts de Nîmes. Il devient peintre, décorateur, vitrier à Chateaurenard puis sous l'impulsion du chanoine Serre, homme d'église influent et fondateur de l'archiconfrérie de Notre Dame du Suffrage de Nîmes, il commence une carrière de peintre dans les églises du Gard (Saint Bonnet, Fourques, Sommières, Sumène, Bessèges, Bellegarde) et même au-delà. Il a peint aussi des portraits.

Tiré de l'ouvrage de Damien ORTEGA « Lédenon, un village des garrigues Nîmoises » aux éditions de la Fenestrelle.